



L'INFO AVANT TOUT

Compte-rendu du CSE Siège

Le SNJ vous présente ses meilleurs vœux pour 2021 en souhaitant vivement que le collectif - fortement mobilisé lors de la grève pour la défense des illustrateurs sonores du siège de FTV, permette à maintes reprises d'avoir gain de cause sur les dossiers de cette nouvelle année. Vos élus sont déjà sur le pont, comme en témoigne [le préalable de notre syndicat](#) lu en préambule de ce CSE du Siège. Une précision : la direction a démenti en séance toute volonté de suppression de vacations au 23 heures de France Info, y compris pour le service politique. ([voir communiqué](#))

Au bout du compte après le démenti de la direction, nous n'en savons pour autant pas beaucoup plus à ce jour. Et quand c'est flou...

1/ Une victoire après neuf jours de grève pour les illustrateurs sonores

Il convient tout d'abord de saluer la force de la mobilisation des salariés pendant neuf jours de grève contre le projet de la direction de supprimer brutalement l'activité et donc les postes des illustrateurs sonores. Vos élus SNJ ont délivré ce message en séance : cette grève se termine par la signature d'un protocole qui est pour nous une victoire. Car nous avons dit non ! Ce mouvement, le plus long depuis bien longtemps au Siège de FTV, montre que les salariés savent se faire respecter ! ([lire le tract du SNJ](#))

2/ Une prime aux élus inacceptable !!

La direction a annoncé en CSE que les représentants du personnel avaient été crédités fin décembre d'une prime exceptionnelle de 300 Euros « pour tenir compte de leur investissement » en période de Covid. Stupéfaction quasi-générale : vos représentants du SNJ ont jugé cette initiative inacceptable, l'activité syndicale n'ayant pas à être évaluée et « primée » par la direction ! Surtout à travers une prime que notre syndicat a contestée ! « C'est explosif, on veut nous opposer à la réalité du terrain » ont martelé vos élus du SNJ.

Dans un souci de totale transparence, le versement de cette prime n'avait fait l'objet jusqu'ici d'aucune communication officielle, ces 300 Euros bruts sur la fiche de paie n'étant pas accompagnés d'une lettre d'explications.

Les représentants du personnel, qui ont touché par ailleurs une prime Covid par décision de leur chef de service, et au titre de leur activité de journaliste ou de PTA, n'ont pas touché une deuxième fois la prime au titre de leur mandat syndical.

Mais pour les autres qui n'ont été gratifiés de ce bonus que pour leur activité syndicale dans les instances, le SNJ appelle tout simplement à rendre la prime. Bien sûr, cet acte sera à la discrétion de chacun, mais une chose est sûre, la direction ne parviendra pas à instiller le doute chez les salariés quant à l'intégrité de leurs représentants.

D'autant que le SNJ a toujours exprimé sa claire opposition à la prime Covid qui ne dit pas son nom, dont le budget est pris sur la NAO, c'est-à-dire sur l'enveloppe réservée aux mesures salariales. En d'autres termes, sans cette prime ponctuelle, les salariés auraient bénéficié de davantage de « pécuniaires » ou de « fonctionnelles », ce que nous ne pouvons pas accepter. D'autant que cette récompense de fin d'année s'est faite dans la plus grande opacité.

Lire ici [la résolution des élus du CSE](#) et [le tract du SNJ](#).

3/ Nouvelles expérimentations, vos élus SNJ ont fait reculer la direction

Vos élus SNJ n'avaient pas caché leur indignation lors du CSE Siège de décembre 2020 pendant la présentation du Plan de Développement des Compétences 2021 (Plan de formation). En effet, page 51 du document envoyé aux organisations syndicales, un plan en cachait un autre. Autrement dit, il fallait lire entre les lignes, derrière une volonté de formation, se dissimulaient des expérimentations sur de nouvelles bi-qualifications :

« Ainsi, la direction de l'Information étudie la mise en place au sein des Rédactions nationales d'un projet d'expérimentation de l'emploi Journaliste...

La direction de FTR (France 3 Toutes Régions) souhaite mettre en place le projet d'expérimentations de l'emploi Journaliste bi-qualifié (Rédacteur, Monteur) ».

Ces velléités d'alourdir les tâches des rédacteurs en leur ajoutant le montage ne correspondant pas aux normes en vigueur à FTV, vos élus SNJ avaient demandé à la direction de revoir sa copie. Le résultat : la page sera déchirée, selon la direction, et nous l'espérons, les tentatives d'apprentis-sorciers qui vont avec.

Selon le rédacteur-en-chef de FTR, Antoine Armand, « Vaise n'est pas un laboratoire payé pour faire de la recherche et du développement. Nous, on produit...

Des formations journalistes-monteurs, ce n'est pas prévu tant qu'on ne sera pas dans le cadre d'une expérimentation, il n'y a pas d'expérimentation ni de réflexion ».

Laurent Benhayoun, président du CSE siège, affirme avoir été convaincu par nos arguments. Tout de même, la méthode interroge, et vos élus resteront vigilants.

4/ Le SNJ demande l'internalisation du montage des bureaux en régions et à l'étranger

Ce point était à l'ordre du jour à l'initiative de vos élus du SNJ car l'attribution, fin 2020, du marché du montage (pour 6 des 10 bureaux régionaux de France 2) à la société Videlio a suscité une certaine émotion. En effet, la surprise a été d'autant plus grande que les remontées des 2 bureaux où ce prestataire était déjà présent n'étaient pas positives : problèmes techniques, problèmes de statut (monteurs considérés comme infographistes et non comme chefs monteurs), non prise en compte des heures supplémentaires.

Malheureusement l'histoire se répète, des monteurs étaient toujours dans l'incertitude en ce début d'année quant à la nature de leurs contrats et des incidents se sont déjà produits : un sujet a failli ne pas arriver à temps dans le 13 h à cause d'un problème de mixage, et une voiture louée pour un monteur n'était pas assurée.

Jean-Luc Desmond, Directeur adjoint des reportages et des moyens de l'information précise n'avoir été informé que du problème de mixage. Une procédure de « reporting » des incidents est en train d'être mise en place. M. Desmond indique par ailleurs que FTV a validé le fait que « les collaborateurs auront bien le statut de chef monteur, pas question d'avoir des infographistes ».

Quant à la prise en compte des heures supplémentaires ? « Nous y veillerons », assure M. Desmond, le prestataire s'étant engagé contractuellement à respecter la législation en la matière.

La direction a ajouté que les contrats des sociétés qui arrivaient à échéance en avril 2020 ont été prolongés jusqu'au 31 décembre en raison de la pandémie.

L'appel d'offres a été lancé en juillet pour « neuf lots » qui correspondaient aux différents bureaux, à l'exception de Marseille où les monteuses sont historiquement employés par FTV. Les critères portaient sur la partie financière à hauteur de 40% et sur les aspects techniques pour 60%. Sur 15 sociétés en capacité d'être candidates à cet appel d'offres, 5 ont répondu, et trois ont été retenues : Videlio, Via Storia et Headline.

Vos élus SNJ ont demandé que cette activité et les monteuses affiliés soient intégrés à France Télévisions, ajoutant que déléguer au privé constituait non pas une délégation mais « une relégation de service public ». Certains élus n'ont pas hésité à parler de « délit de marchandage » ou de « prêt de main d'œuvre ».

Pendant le conflit social pour la défense des illustrateurs sonores, il y a eu, selon le SNJ, « un abandon de la souveraineté éditoriale, et la direction a utilisé cette structure sociale (la sous-traitance) pour faire entrave au droit de grève. Le tout avec la complicité de rédacteurs non-grévistes ayant monté des sujets sans aucun tournage des bureaux concernés et donc sans rapport avec leurs régions (idem pour certains correspondants à l'étranger) ».

Vos représentants ont dénoncé l'existence du statut de JRI-monteur dans certains bureaux en régions ou hors de nos frontières, ce qui ne correspond pas à la « nomenclature des métiers à FTV ».

Pour les bureaux à l'étranger, difficile de s'y retrouver : dans la plupart des bureaux, seuls les rédacteurs ou rédactrices sont des permanents de France Télévisions. Pour d'autres, il s'agit de structures totalement indépendantes. En Inde et en Afrique, des contrats lient France Télévisions avec des sociétés de production. Au Brésil, en revanche, la journaliste qui travaille pour nous via une structure privée n'est pas liée contractuellement avec notre entreprise. Au final par exemple, lorsqu'un JRI demande à France Télévisions de reconnaître ses droits, on lui répond qu'il n'existe pas dans la grande maison et doit passer, comme cela est déjà arrivé, par la voie judiciaire pour obtenir gain de cause et cette reconnaissance.

Autre point important : pourquoi les contrats avec les prestataires sont-ils passés d'une période de deux ans renouvelables à un an ? Selon M. Desmond, « cela permet de mettre la pression sur la qualité du service du prestataire ».

C'est un moyen de voir si les prestations de montage ne peuvent pas sur certains sites être « mutualisées » avec le réseau France 3, la question est à l'étude, nous avons un an pour regarder », affirme Elvire Moyaux, directrice déléguée de l'information chargée de l'organisation et des ressources.

Oui à cette éventualité, à condition de reprendre les monteuses historiques et régulières tout en reconnaissant leur ancienneté. La direction de France Télévisions est également en train d'étudier le modèle du bureau de Lyon où seuls les rédacteurs sont des permanents maison, et les JRI-monteuses dépendent d'une société extérieure.

Devant de telles disparités dans les bureaux en régions comme à l'étranger, le SNJ a demandé un état des lieux de chaque bureau. Vos élus souhaitent que l'on mette un terme à « ce laboratoire des métiers et des statuts ».

5/ L'information de France 2 et France Info prioritaires, au détriment des éditions de France 3 ?

Un compte rendu du dernier CSE Central a été fait en séance et il apparaît que le budget de l'information nationale est en baisse pour 2021 de 10,2 millions d'Euros. Dans ce contexte de réduction budgétaire, la présidente de FTV Delphine Ernotte affiche clairement ses priorités : le renforcement de l'information sur France 2 et France Info. Au détriment de France 3 ?

Vos élus SNJ craignent que l'information nationale sur France 3 soit en train d'être abandonnée. Vers une suppression à minima d'une édition ? C'est notre inquiétude. La fusion des rédactions n'est qu'un modèle économique, pas éditorial, ont ajouté vos élus, en précisant que les efforts faits sur France Info n'étaient pas suffisants, la charge de travail y reste trop lourde (exemple de la crise des chargés d'édition).

6/ Covid : situation sanitaire stable à FTV, selon la direction.

Sur le front du Covid, la direction assure que nous sommes dans une phase de stabilité. Sur l'ensemble de l'entreprise, 10 cas sont comptabilisés depuis le début du mois de janvier, dont 5 au siège. Au total, 26 salariés sont en quatorzaine à France Télévisions, dont 9 au siège.

La première semaine de janvier a connu un pic de « retour sur site », avec 1350 salariés et prestataires présents sur une journée (qui se succèdent sur 24 heures).

La DRH, dans une directive récente, donne la possibilité aux membres des différents services de revenir sur leur lieu de travail pour une journée par semaine. « Le but est de se voir », selon Muriel Sobry, responsable de la sécurité, mais ce n'est pas une obligation. D'après la direction, cette organisation est « à la main des managers ». « Ce sont eux qui ont la meilleure vision sur la semaine, il ne s'agit pas de faire revenir des équipes de 30/40 », indique la responsable de la sécurité, « encore que, si on respecte le port du masque, cela ne pose pas de difficulté ».

Néanmoins, ce dispositif est loin de provoquer un « engouement massif », l'inquiétude par rapport à la maladie étant bien présente.

La mise en place de plexiglas à la cantine et son aspect peu convivial ont entraîné un effet déport vers des salles de réunion où l'on constate des rassemblements à l'heure du déjeuner. « Il faut veiller à ce que cela ne se banalise pas », déclare Muriel Sobry.

A propos des masques, la direction affirme disposer d'un stock de plus de 800 000 chirurgicaux, de 60 000 masques en tissu et de 60 000 masques FFP2 également. La règle est de réapprovisionner les salariés en masques en tissu pour 100 jours, un appel d'offres ayant été lancé en décembre afin de se doter de masques en tissu plus légers et moins chauds mais « tout aussi efficaces ». Il est envisagé d'avoir des masques avec le logo france.tv pour les duplex. Vos élus ont fait remarquer que ce logo ne voulait rien dire pour les téléspectateurs.

Pour savoir si l'on a droit à un réassort de masques, il faut se connecter sur Atlas (Mon Kiosque). Tous les salariés y ont droit, y compris ceux qui se trouvent en télétravail. Par ailleurs, la capacité de FTV en gels hydroalcooliques est de 30 000 flacons.

La direction étudie « les possibilités éventuelles » pour la médecine du travail de « participer à l'effort de vaccination » mais cela pose la question du stockage des produits, à quelle température... Pour la population globale, cette vaccination n'interviendrait « pas avant septembre », selon Muriel Sobry. Avant de tempérer ses propos en disant « je n'en sais rien, je voulais dire qu'il ne fallait pas miser sur une vaccination rapide ». La piste d'une collaboration avec un laboratoire partenaire ou bien le recours à un laboratoire mobile sont des pistes évoquées, avec pour objectif d'avoir des créneaux horaires réservés pour les salariés de France Télévisions.

7/ Toujours aucune remise en cause des « open space »

Vos élus SNJ ne cessent, depuis plus de six mois, de demander une remise à plat de l'ergonomie des « open space », ajoutant qu'une entreprise qui se vide de ses salariés est un constat d'échec.

En réponse à l'une de nos questions sur l'hypothèse d'un nouveau scénario catastrophe à cause des variants anglais, sud-africains, et maintenant brésiliens, Muriel Sobry reconnaît que « si la contagion explosait, on repartirait vers un télétravail généralisé, cela peut entraîner une dégradation de l'offre » (comprenez de l'antenne).

Un changement de politique sur les « open space » est-il envisagé ? « Ce n'est pas d'actualité », répète inlassablement Muriel Sobry. Au sein de la direction, on se renvoie « la patate chaude ». « Cela dépasse mon domaine de compétences, il n'y a pas de blocage de ma part ni de la part de l'entreprise, c'est un sujet plus vaste que celui du Covid », résume Muriel Sobry qui renvoie la question au niveau du CSE Central. Au sein de cette instance, le problème a déjà été posé, le SNJ portant une parole cohérente à tous les niveaux de l'entreprise. Actuellement, les grands travaux qui doivent s'échelonner sur trois ans dans les locaux du siège de France Télévisions (France Info, DGDAP, CDE...) sont gelés. Une autorisation de la préfecture de police pourrait permettre au mieux une reprise dans le courant de l'année 2021, espère la responsable de la sécurité. Cette parenthèse aurait pu être mise à profit afin d'élaborer des plans d'aménagement des « open space ». Que de temps perdu à cause de l'obstination de cette direction !

8/ Hommage unanime à Ibrahim Omerovic

Les élus ont rendu un hommage unanime au cuisinier de 45 ans, Ibrahim Omerovic, brutalement décédé le 4 janvier dernier sur son lieu de travail, le restaurant d'entreprise de FTV où il exerçait depuis 20 ans. Il était unanimement reconnu pour son professionnalisme et sa gentillesse. Des élus ont souhaité que le RIE prenne le nom d'Ibrahim Omerovic, en souvenir de lui, mais aussi afin qu'à travers de son nom, il devienne le symbole de ceux qui travaillent dans l'ombre pour le bien-être de tous les salariés.

Paris, le 19 janvier 2021

Elu-e-s titulaires



Serge
Cimino



Béatrice
Gelot



Dominique
Bonnet

Elu-e-s suppléant-e-s



Antoine
Chuzeville



Sophie
Guillaumin



Francis
Mazoyer

Représentant syndical